

Ransom & Randolph

1. Nom du produit et de la société

<i>Nom du produit</i> Grotan	<i>Code fiche de données de sécurité</i> 283
<i>Nom commercial et synonymes</i> Aucun	<i>Date de la dernière révision</i> 08/2003
<i>Nom chimique</i> Non applicable	<i>Fournisseur (fabricant)</i> Ransom & Randolph (Troy Chemical Corporation)
<i>Numéro C.A.S.</i>	<i>Adresse</i> 3535 Briarfield Blvd. Maumee, Ohio 43537
<i>Classes ou identifications de variantes mineures</i>	<i>Téléphone pour obtenir des informations</i> 419/865-9497 FAX 419/865-9997
<i>Utilisation du produit</i>	<i>Téléphone en cas d'urgence</i> 419/865-9497

2. Composition

<u>Composants dangereux</u>	<u>Numéro C.A.S.</u>	<u>%</u>
1,3,5-tris-(2-hydroxyéthyle) 1,3,5-hexahydro-triazine	4719-04-4	78.5

Ce produit est classé comme dangereux selon les réglementations de l'OSHA. Pour obtenir plus d'informations réglementaires, se reporter à la section 15.

3. Identification du danger

Présentation générale du danger

Grotan est un liquide aqueux visqueux de couleur blanche à jaune pâle ayant une légère odeur caractéristique. Fortement alcalin, pH = 10,8. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une grave irritation oculaire et des lésions cornéennes irréversibles. Une chaleur excessive résultera en une décomposition en formaldéhyde. Évitez toute contamination des cours d'eau et des égouts.

<i>Voies d'entrée</i>	<i>Signes et symptômes (aigus)</i>	<i>Exposition unique, répétée ou durable</i>	<i>Gravité (faible, modérée, importante)</i>	<i>Effet(s) chronique(s) sur la santé</i>	<i>Organe(s) cible(s)</i>
<i>Yeux</i>	Peut provoquer une irritation oculaire grave à modérée et des lésions cornéennes irréversibles si le produit n'est pas lavé immédiatement après un contact oculaire			Mêmes effets que ceux rapportés pour l'exposition aiguë.	Aucun connu
<i>Peau</i>	Peut provoquer une légère irritation cutanée			Mêmes effets que ceux rapportés pour l'exposition aiguë.	Aucun connu

<i>Inhalation</i>	Peut provoquer une irritation respiratoire.			Mêmes effets que ceux rapportés pour l'exposition aiguë.	Aucun connu
<i>Ingestion</i>	L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et des vomissements.			Mêmes effets que ceux rapportés pour l'exposition aiguë.	Aucun connu
<i>Autre</i>					
États pathologiques aggravés par l'exposition					
N'est connu aucun état aggravé par l'exposition à ce produit.					
Pouvoir cancérigène (IARC, NTP)					
Ce produit (ou composant) n'est pas répertorié comme cancérogène selon l'OSHA, le NTP, l'IARC et l'ACGIH.					
Effets potentiels sur l'environnement					
Évitez toute contamination des cours d'eau et des égouts.					
4. Mesures de premiers soins					
<i>Voies d'entrée</i>	<i>Instructions de premiers soins</i>	<i>Avis médical immédiat</i>	<i>Effets différés</i>		
<i>Yeux</i>	Lavez-vous immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.	Consultez un médecin.			
<i>Peau</i>	Retirez les vêtements et les chaussures contaminés dans les plus brefs délais. Lavez les zones affectées à grande eau avec du savon ou un détergent doux jusqu'à ce que le produit chimique ait totalement disparu (environ 15 minutes). En cas d'irritation ou de rougeur, consultez un médecin. Lavez les vêtements avant de les réutiliser.				
<i>Inhalation</i>	Sortez de la zone exposée à l'air frais dans les plus brefs délais. En cas de difficulté respiratoire, des personnes qualifiées doivent administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, procédez à la ventilation artificielle. Maintenez la personne au chaud et au repos. Examen symptomatique et d'appoint.	Consultez un médecin.			

<i>Ingestion</i>	Buvez immédiatement une grande quantité de solution de gélatine ou, en l'absence de solution, de grandes gorgées d'eau. N'administrez jamais rien par voie orale à une personne inconsciente. Évitez l'absorption d'alcool. Ne vous forcez pas à vomir. En cas de vomissement, maintenez les hanches surélevées par rapport à la tête afin d'éviter toute aspiration des vomissements.	Consultez un médecin.	
<i>Autre</i>			

Note à l'attention des médecins (traitement, tests et surveillance)

Ce produit est fortement alcalin, pH = 10,8. La probabilité de lésions des muqueuses peut contre-indiquer l'utilisation d'un lavage d'estomac.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

<i>Point d'inflammation : (méthode)</i> > 93 °C (200 °F) (vase clos Tag ASTM D57-79)	<i>Limites d'inflammabilité (explosion) dans l'air :</i>		<i>Température d'auto-inflammation :</i> Non déterminée	<i>Autre</i> Les produits de combustion dangereux sont l'oxyde de carbone, le dioxyde de carbone et le formaldéhyde.
	<i>LIE :</i> Non déterminée	<i>LSE :</i> Non déterminée		
<i>Propagation de la flamme ou vitesse de combustion (pour les solides) :</i>	<i>Propriétés contribuant à augmenter l'intensité de l'incendie :</i>		<i>Classification de l'inflammabilité</i> <i>Classement NFDA :</i> Liquide combustible – Classe IIIB	

<i>Moyens d'extinction :</i> Produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse standard.	<i>Moyens d'extinction à éviter :</i>	
--	---------------------------------------	--

Protection et procédures destinées aux pompiers :

Déplacez le conteneur hors de la zone de l'incendie si cela est possible sans prendre de risque. Appliquez de l'eau de refroidissement sur les côtés des conteneurs exposés aux flammes jusqu'à ce que l'incendie soit totalement éteint et ne reprenne pas. Évitez de respirer les vapeurs, restez dans la direction du vent. L'appareil respiratoire autonome fonctionnant sous pression positive avec protecteur facial complet et les vêtements de protection des pompiers de bâtiments ne fourniront qu'une protection limitée.

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels :

Tout contact peut provoquer des brûlures oculaires. Une mauvaise maîtrise de l'incendie ou un écoulement de l'eau de dilution peuvent provoquer une pollution. Une chaleur excessive supérieure à 147 °C (297 °F) résultera en une décomposition en formaldéhyde.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Techniques de confinement

Établissez une digue bien en amont du déversement. Stoppez les fuites si vous pouvez le faire sans prendre de risques.

Procédures et équipement de nettoyage des déversements/fuites

Éteignez les sources d'inflammation ; pas de torches ni de flammes et interdiction de fumer dans la zone dangereuse. Absorbent les déversements restreints à l'aide de vermiculite ou d'une autre matière absorbante non combustible puis placez le produit dans des conteneurs pour élimination ultérieure. Pour les déversements étendus, établissez une digue bien en amont du déversement pour élimination ultérieure.

Procédures d'évacuation

Maintenez les personnes non concernées à distance ; isolez la zone dangereuse et interdisez-en l'entrée. Restez dans la direction du vent, écarter-vous des dépressions.

Instructions particulières

Portez les équipements de protection spécifiés à la section 8.

Obligations de communication de l'incident

En cas de pollution de l'eau, informez-en les autorités concernées. Respectez l'ensemble des réglementations fédérales, nationales et locales pour le stockage ou l'élimination de cette substance.

7. Manipulation et stockage

Pratiques et avertissements relatifs à la manipulation

Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs ou les brouillards. Lavez-vous soigneusement après manipulation.

Pratiques et avertissements relatifs au stockage

Maintenez le conteneur hermétiquement fermé. N'utilisez qu'une ventilation adéquate. Stockez à distance des substances incompatibles dans un endroit frais, sec et ventilé. Il faut éviter tout contact prolongé avec les tuyauteries, les récipients ou les équipements en laiton, cuivre ou aluminium afin d'éviter l'éventualité d'effets corrosifs sur ces métaux. Ne contaminez pas l'eau, la nourriture ou la pâture lors du stockage ou de l'élimination.

8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Ventilation

Prévoyez un dispositif d'évacuation locale ou une ventilation de l'enceinte de sécurité afin de réduire l'exposition.

Voies de pénétration :

Équipement de protection individuelle (EPI) pour utilisation normale :

EPI pour urgences :

Yeux/visage

En cas de possibilité de contact avec le liquide, utilisez des lunettes de sécurité anti-éclaboussures et un masque.

Peau

Portez des gants et un tablier étanches afin d'éviter tout contact avec la peau. Portez une combinaison étanche en cas d'exposition potentielle d'une grande partie du corps.

Inhalation

Un programme de protection respiratoire conforme à OSHA 1910.134 doit être suivi dès lors que les conditions du lieu de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Si l'exposition risque d'excéder les limites recommandées, le respirateur homologué NIOSH/MSHA doit être utilisé sur la base des niveaux d'exposition présents sur le lieu de travail.

Pratiques hygiéniques et professionnelles générales

Autres mesures et équipement de protection

Du collyre et une douche de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de la zone de travail pour les cas d'urgence.

9. Propriétés physiques et chimiques

<i>Apparence</i> Liquide aqueux visqueux de couleur blanche à jaune pâle		<i>Odeur</i> Légère odeur caractéristique	
<i>État physique normal :</i> <i>Liquide</i> x <i>Gazeux</i> <i>Solide</i>		<i>Point d'ébullition</i> 100 °C (212 °F)	<i>Point de fusion</i> <i>Point de congélation</i>
<i>Gravité ou densité spécifique (H₂O = 1)</i> 1,145-1,16	<i>Solubilité dans l'eau</i> Soluble	<i>pH</i> 10,3-11,3	
<i>Pression de vapeur (mm Hg)</i> Inconnue	<i>Densité de vapeur (AIR = 1)</i> > 1	<i>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</i> < 1	
<i>Autre</i> % volatile par volume : 21 % nominal COV (g/l) Méthode 24 EPA : 373			
10. Stabilité et réactivité			
<i>Incompatibilité (matières à éviter)</i> Évitez tout contact avec les acides, les bases et les oxydants puissants.			
<i>Produits dangereux générés par la décomposition</i> La décomposition peut libérer de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone et du formaldéhyde.			
<i>Polymérisation dangereuse ?</i>	<i>Survendra</i>	<i>Ne survendra pas</i> X	<i>Conditions à éviter</i>
<i>Stabilité ?</i>	<i>Stable</i> X	<i>Instable</i>	<i>Conditions à éviter</i> Chaleur ou sources d'inflammation.

11. Informations toxicologiques

Données de toxicité, études épidémiologiques, pouvoir cancérigène, effets neurologiques, effets génétiques, effets sur la reproduction ou données relatives à l'activité de la structure

Effets oraux aigus : DL50 (orale, rat) – 535-580 mg/kg

Effets cutanés aigus : DL50 (dermique, lapin) > 2 000 mg/kg. Légère irritation cutanée.

Effets oculaires aigus : Irritation modérée à grave (lapin). Les lésions cornéennes peuvent être irréversibles si le produit n'est pas lavé immédiatement après un contact oculaire.

Effets d'inhalation aigus : Non déterminés

Effets sub-chroniques et autres études :

- Ont été rapportées des réactions de sensibilisation cutanée associées à ce produit. Cependant, le nombre de réactions de sensibilisation est très faible. L'on dispose également d'informations indiquant que la perte de la sensibilité allergique, le cas échéant, s'effectue à un rythme assez rapide.
- Toxicité par inhalation à 4 semaines (cochons d'Inde) – Les cochons d'Inde ont été exposés à des brumes d'aérosols de solutions de liquide de coupe contenant du Grotan à 0,15 % et 1,5 % (plus de l'eau et de l'huile de coupe à 3 %) pendant 8 heures par jour et 5 jours par semaine. Les concentrations nominales des liquides de coupe comprenant du Grotan à 0,15 % et 1,5 % étaient respectivement de 15 et 21 mg/l. Les animaux présentaient des signes d'irritation oculaire à la fin de la deuxième semaine d'exposition. Trois animaux sont morts dans le groupe du Grotan à 1,5 % et aucun n'est mort dans le groupe du Grotan à 0,15 %. L'autopsie de ces animaux a révélé des poumons hémorragiques. Il n'a pas été établi si les lésions pulmonaires étaient liées ou non à l'exposition au Grotan. Aucune autre anomalie pouvant être attribuée au Grotan n'a été rapportée.
- Quinze applications (5 jours par semaine) de Grotan dilué à 0,15 %, 0,75 % et 1,5 % dans de l'eau/de l'huile de coupe à 3 % n'ont produit aucun effet secondaire sur les lapins.
- Test de mutagénicité : Test du micro-noyau ; doses dermique, orale et sous-cutanée – non mutagène.

12. Informations écologiques

Toxicité, devenir environnemental, données physiques/chimiques ou autres données corroborant les déclarations de risque environnemental

Écotoxicité : Ne déversez pas directement dans l'eau ou les zones humides. Ne contaminez pas l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage des équipements.

CL50 (crapet arlequin, adulte) 44,8 mg/l

CL50 (crapet arlequin, alevins d'un an) – 27 mg/l

CL50 (truite arc-en-ciel) – 67,3 mg/l

Devenir environnemental : Ce produit peut avoir un impact défavorable sur l'environnement. Évitez toute contamination des cours d'eau et des égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Réglementations

L'utilisateur de cette matière est responsable de l'élimination de la matière inutilisée, des résidus et des conteneurs conformément à l'ensemble des réglementations fédérales, nationales et locales.

Propriétés (physiques/chimiques) affectant l'élimination

14. Informations relatives au transport

<i>Expédition réglementée ?</i> Oui Non X	<i>Nom d'expédition correct</i>	<i>Groupe d'emballage</i> Non applicable
<i>La classification du produit change-t-elle en cas de modifications de la qualité, de l'emballage ou de la méthode d'expédition ?</i> Oui Non X	<i>Classe de danger</i> Non applicable	<i>Numéro d'identification</i> Non applicable

Autre

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales

CERCLA SECTION 103 (40CFR302.4) : Ce produit ne contient pas de produits chimiques devant faire l'objet d'un rapport auprès du *National Response Center* selon le *Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act* (CERCLA).

SARA SECTION 302 (40CFR355.30), SARA SECTION 304 (40CFR355.40) : Ce produit ne contient pas de produits chimiques nécessitant une planification des mesures d'urgence sur la base des quantités de planification des seuils (QPS) ou un rapport de publication sur la base des quantités à déclarer.

CATEGORIES DE DANGER SARA, SARA SECTIONS 311/312 (40CFR370.21) : Aiguës

SARA SECTION 313 (40CFR372.65) : Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport du *Emergency Planning and Community Right-to-Know Act* de 1986.

Réglementations internationales

INVENTAIRES DES PRODUITS CHIMIQUES : Les ingrédients de ce produit se trouvent tous sur les inventaires des substances chimiques suivants ou bien sont conformes aux exigences d'inventaire de l'autorité concernée.

TSCA (États-Unis)

AICS (Australie)

PICCS (Philippines)

EINECS (Europe)

ECL (Corée)

DSL/NDSL (Canada)

MITI,ENCS (Japon)

Autre

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : Ce produit ne contient pas de substances se trouvant actuellement sur la liste des cancérigènes et des toxines reproductives connus, à des niveaux qui nécessiteraient un avertissement dans le cadre du statut.

STATE RIGHT-TO-KNOW (DROIT A L'INFORMATION NATIONAL) : Ce produit est réglementé par le *Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act* (FIFRA) et est exempté des exigences d'étiquetage du *State-Right-to-Know* lorsqu'il comporte une étiquette homologuée EPA. Enregistrement EPA n° 365-76.

16. Autres informations

Classement HMIS

<i>Santé</i>	3	<i>Inflammabilité</i>	1	<i>Réactivité</i>	1	<i>Protection des personnes</i>	D
--------------	---	-----------------------	---	-------------------	---	---------------------------------	---

Classement NFDA

<i>Santé</i>	3	<i>Inflammabilité</i>	1	<i>Réactivité</i>	1
--------------	---	-----------------------	---	-------------------	---

Les informations exposées dans le présent document ont été recueillies à partir de supports de référence standard et/ou de données d'essai de Ransom & Randolph Company et sont, à la connaissance de Ransom & Randolph Company, exactes et fiables. Ces informations sont diffusées uniquement pour que vous les preniez en compte, les étudiez et les vérifiez et il n'est pas suggéré ni garanti que les précautions ou les procédures relatives aux risques mentionnées ici soient les seules qui existent. Ransom & Randolph Company n'émet aucune garantie expresse ou implicite quant à l'utilisation de ces informations ou à l'utilisation de la matière spécifique identifiée par le présent document conjointement à toute autre matière ou processus, et n'assume donc aucune responsabilité.